

## Comité provincial Namur

PV N° 5 – Réunion du lundi 5 novembre 2012

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 45.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Philippe AIGRET, Jean-Marie DELEUZE, Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Michel MESUREUR, Benoit SAINTVITEUX et Luc VERKEST.

Invités présents : Mrs Michel REGNIER et Gérard TRAUSCH.

Invité excusé : M. Jacques RINGLET.

Nous déplorons l'agression subie par deux arbitres, membres du CP Hainaut, lors d'une rencontre de P2 dames. Nous leur envoyons nos vœux de prompt rétablissement.

Nous apprenons le décès de Mme Martine Nivarlet, sœur de M. José Nivarlet, membre du CA de l'AWBB. Nous présentons à José et sa famille nos plus sincères condoléances.

### 1. Approbation du PV de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2012

Le PV de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les PVs des réunions de la Commission Législative de septembre et octobre sont évoqués notamment sur la vérification des feuilles par les arbitres avant le match et quand un joueur est absent en début de rencontre ainsi que la modification du PC 89.

### 2. Correspondance

- Forfait général des prépoussins de l'AS Mazy-Spy ;
- Changement de l'adresse e-mail de la secrétaire de Fernelmont : [kleindom1@gmail.com](mailto:kleindom1@gmail.com) ;
- E-mail d'un coach de la RUS Mariembourg suite aux propos déplacés d'un supporter du New BC Alsavin Belgrade. Le mail a été transmis aux responsables du club de Belgrade ;
- Annonce de l'organisation d'un cours d'arbitrage de niveau 3 adapté ;
- E-mail de Lucien Lopez concernant la formation sur l'archivage. Les clubs de Belgrade et Gembloux testeront le système pour la province de Namur ;
- PV de la réunion du Conseil Judiciaire du 15 octobre ;
- 1<sup>er</sup> classement du Fair-play. Celui-ci est paru sur le site et dans le journal « L'Avenir » ;
- Interpellation par un coach du RGBC Beez concernant le mauvais suivi d'une modification au calendrier. Réponse a été donnée par le Président ;
- PV de la réunion de la CFA de septembre ;
- Demande d'explications d'un papa concernant les possibilités de mutation administrative de son fils. Réponse lui a été donnée et des précisions ont été transmises à son club ;
- Demande à nouveau d'explications sur le paiement des indemnités de formation. La secrétaire a donné réponse à la maman (transmission via l'AWBB de la copie du Décret) : Il est bien prévu que les parents ou les joueurs ne doivent pas payer l'indemnité de formation ;
- PV de la Commission de Propagande ;
- Demande du Département Arbitrage pour l'organisation d'un colloque dans chaque province ;
- Rappel a été envoyé au club de La Bruyère concernant la non-réception des feuilles de match ;
- Demande d'explication d'un coach du Boninne concernant un forfait en P2 Dames.

### 3. Calendrier

Suite à plus d'un millier de modifications, il est inévitable que des « coquilles » apparaissent. Cela s'est passé lors d'une rencontre de jeunes entre Profondeville et Beez.

Merci de bien vérifier votre calendrier pour déceler d'autres incohérences éventuelles.

#### 4. Coupes de Province « Minimes-Cadettes »

Suite au forfait en « Minimes-Cadettes » de l'équipe de Ciney, il reste 4 équipes en lice dont 2 qui devaient jouer en quart de finale. Le tirage au sort est donc revu : la rencontre de quart de finale est supprimée. Les rencontres de demi-finales opposeront le Belfius Namur Capitale au BC Fraire et le RUS Mariembourg au BC Loyers. La secrétaire en informe les clubs. Le site sera modifié en conséquence.

#### 5. « Mon club, mon école »

Le Président a assisté à une réunion concernant ce projet la semaine passée. Ce projet a pour but de promouvoir le basket en renforçant le lien entre les clubs sportifs et les écoles et pallier au nombre décroissant d'affiliés.

Quelques éléments du projet :

- 20 clubs maximum. Chaque club peut inscrire 4 groupes maximum de 15 enfants (non mixte) de 8 à 12 ans.
- Initiation 3 contre 3.
- Entre janvier et mai puis journée finale en toute fin de saison.
- L'Adeps verse 500€ aux clubs par groupe de 15 joueurs.
- Chaque école reçoit 150€ via une convention signée entre l'école et les clubs.
- L'Adeps fournit le matériel.
- Le CP désigne 2 responsables pédagogiques et 2 responsables logistiques....

Les représentants de la Commission de Propagande sont chargés de diffuser la documentation aux clubs. Carine demande les fichiers à Jacques Ringlet. Les inscriptions doivent lui parvenir pour le 1<sup>er</sup> décembre.

#### 6. Tour de table et divers

Philippe Aigret : Il fait le point sur les différents cours d'arbitrage de niveau 1 (68 candidats). Le niveau 3 (33 participants dont une trentaine ont plus de 16 ans) a commencé il y a 2 semaines.

Colloques : il a reçu une demande émanant du Département Arbitrage pour un colloque d'arbitres provinciaux. Il a une possibilité le 13 novembre à l'ADEPS (à confirmer). 3 autres colloques sont en préparation mais ne sont pas encore programmés.

Désignations : il a rencontré des problèmes avec la transmission des données du Régional. La programmation des BAB-BIP-BEN, ajoutée aux autres rencontres, n'a pas permis d'encadrer toutes les rencontres du week-end des 27-28 octobre.

Il remercie Philippe Gilles pour sa collaboration à l'organisation du cours de niveau 3. Luc Verkest le remercie également pour les différentes parutions.

Jean-Marie Deleuze : Il a reçu tous les résultats soit via la presse soit via les clubs. La transmission des renseignements venant de Rochefort pose régulièrement problème.

Pour le tour prochain, en dames, il faut inverser la rencontre entre Belgrade et Bouge.

Il demande à Carine de revoir la numérotation des rencontres en cadets et en juniors (copier-coller de l'an passé).

Michel Mesureur : il a enfin reçu les feuilles du BC La Bruyère.

Il demande aux membres de la Commission d'Homologation de lui faire parvenir leurs notes de frais.

Benoit Saintviteux : il voudrait rappeler une nouvelle fois aux arbitres de faire part des incidents dont ils sont témoins.

Visionnements : tout fonctionne très bien. De nombreux visionnements sont en cours.

Luc Verkest : une réunion s'est déroulée à la salle de Beez avec les clubs de Beez et Boninne en vue de la préparation de la JRJ. Les clubs ne disposent que d'un appareillage des 24". Luc voit avec J. Ringlet pour du matériel supplémentaire. Il a aussi envoyé un mail au secrétaire du New BC Alsavin Belgrade. Il aimerait en avoir réponse.

Les entraînements ont repris le 21 octobre. Il regrette un manque d'engouement des clubs et des parents. Plusieurs joueurs ont répondu négativement à la convocation. Il aimerait que les clubs soient sensibilisés.

Le Président signale qu'un(e) joueur(se) qui décline la convocation à participer à la Sélection peut être interdit(e) de match de championnat lors des JRJ.

Luc signale la dangerosité des terrains latéraux à Beez. Il lui a été promis que le problème serait réglé pour la JRJ.

Guy Dessy : la 1<sup>ère</sup> réunion de la Propagande s'est déroulée le 17 octobre. Les tirages au sort des BAB-BIP-BEN ont été effectués. Un manque de soumission des clubs a été rencontré pour l'organisation des Préliminaires. En conséquence, les rencontres se déroulent dans les clubs jusqu'au 16 décembre. Si l'organisation de la 1<sup>ère</sup> journée entière ne remporte pas plus de succès, nous serons dans l'obligation de supprimer les BAB-BIP-BEN cette année.

Le 1<sup>er</sup> classement du Fair-Play est paru.

Une réunion va être programmée en janvier au journal « L'Avenir » avec le club organisateur et les membres de la Propagande.

Carine Dupuis : Elle constate régulièrement que les clubs ne respectent pas le règlement des U12. Si jamais un coach désire que celui-ci soit appliqué, il rencontre de l'agressivité du coach adverse. C'est inadmissible. Qu'il y ait un arbitre officiel ou pas, le règlement doit être observé.

Elle a participé à la formation « archivage » le 30 octobre à l'ADEPS. Les clubs de Gembloux et Belgrade représenteront la province de Namur pendant la période « test ». Le but est de supprimer un maximum de papiers. Ainsi, les feuilles de matches seraient scannées et encodées, les factures seraient envoyées via le système, les notes de frais seront traitées par ce biais ainsi que les PV de réunion.

La mise en route se fera progressivement.

Michel Regnier : Il est un peu déçu du comportement de certains arbitres Régionaux Namurois. Certains mails sont particulièrement déplacés. D'autres ne répondent pas aux mails envoyés.

Fin de la réunion à 22h00.

Prochaine réunion : le lundi 3 décembre 2012 à 19.30 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet